

ADMINISTRATEURS DE BIENS - Siège Social : 2 rue Gounod - 75017 PARIS - Télécopie : 01.46.22.93.90
SARL au capital de 10000 €uros - Siret B 331 409 383 00014 - Garantie S.O.C.A.F 2.100.000 - CARTES PROFESSIONNELLES G.2798 1 T.4193

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

DECLARATION REVENUS FONCIERS 2015

Imprimé 2072 S

SCI THOMAS Michel
GERANT M. THOMAS Thibault
9 IMPASSE HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Référence : 222 - 265

Achèvement de l'immeuble : 01/01/1901

Adresse du bien 218/222 BLD DE LA VILLETTE
218/222 BLD DE LA VILLETTE
2 A 8 RUE TANGER
75019 PARIS

Cher client,

Nous vous apportons ci-dessous les éléments d'aide à la déclaration de vos revenus fonciers.

Cet état ne tient compte que des éléments ayant été portés à notre connaissance et ne saurait en aucun cas engager la responsabilité du cabinet.

IMPORTANT : le taux de déduction forfaitaire peut-être variable en fonction de l'option fiscale choisie. Votre responsable clientèle.

Immeuble en régime fiscal Droit commun

RECETTES

1	Montant brut des fermages ou des loyers encaissés	593 329
2	Dépenses par nature déductibles incombant normalement à la société immobilière et mises par convention à la charge des locataires	17 065
3	Recettes brutes diverses. Subventions ANAH, indemnités d'assurance	
4	Recettes qu'aurait pu produire la location des propriétés, locaux (autres que d'habitation), étangs, cours d'eau dont la société se réserve la jouissance ou qu'elle met gratuitement à la disposition des associés ou des tiers	
5	TOTAL des lignes 1 à 4	610 394
	DEDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES	
6	Frais d'administration et de gestion	31 260
7	Autres frais de gestion : 20 € par local	20
8	Primes d'assurances	634
9	Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration	
10	Dépenses spécifiques relatives aux propriétés rurales	
13	Charges récupérables non récupérées au départ du locataire	
14	Indemnités d'éviction, frais de relogement	
15	Impositions (y compris la CRL payée au titre de l'année considérée)	17 465
16	Provisions pour charges de copropriété payées au titre de l'année considérée	8 687
17	Régularisation des provisions pour charges de copropriété déduites au titre de l'année antérieure	8 494
18	TOTAL DES DEDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES (lignes 6+7+8+9+10+13+14+15+16-17)	49 572
19	Déduction spécifique.	0
22	Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition, la reconstruction, l'agrandissement, la réparation, l'amélioration ou la conservation des immeubles	
23	REVENU (+) OU DEFICIT (-) par catégorie d'immeubles (ligne 5 - 18 - 19 - 22)	560 822
24	Réintégration du supplément de déduction	
25	Rémunérations et avantages en nature attribués aux associés	
26	REVENU NET (+) OU DEFICIT (-) (ligne 23+24-25)	560 822
27	Revenus ou déficits relatifs aux parts détenues dans d'autres sociétés immobilières non passibles de l'impôt sur les sociétés	
28	REVENUS (+) OU DEFICIT (-) A REPARTIR ENTRE LES ASSOCIES (lignes 26+27)	560 822

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEURS DE BIENS - Siège Social : 2 rue Gounod - 75017 PARIS - Télécopie : 01.46.22.93.90
SARL au capital de 10000 €uros - Siret B 331 409 383 00014 - Garantie S.O.C.A.F 2.100.000 - CARTES PROFESSIONNELLES G.2798 1 T.4193

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

LISTE DES LOCATAIRES PRESENTS DURANT L'ANNEE 2015

Immeuble : 265/ 218/222 BLD DE LA VILLETTE
218/222 BLD DE LA VILLETTE
2 A 8 RUE TANGER
75019 PARIS

Propriétaire : 222/ SCI THOMAS Michel

N° Nom & Prénom du locataire	N° Désignation du lot principal	Date Entrée	Date Sortie
1 LA PLATEFORME DU BATIMENT	43 Local Cial	15/06/2004	

DECLARATION REVENUS FONCIERS 2015

Imprimé 2072 S

SCI THOMAS Michel
GERANT M. THOMAS Thibault
9 IMPASSE HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Référence : 222 - 266

Achèvement de l'immeuble : 01/01/1901

Adresse du bien 11 A 15 RUE GASTON REFUFFAT
11 A 15 RUE GASTON REFUFFAT
1 A 7 RUE DE KABYLIE
75019 PARIS

Cher client,

Nous vous apportons ci-dessous les éléments d'aide à la déclaration de vos revenus fonciers.

Cet état ne tient compte que des éléments ayant été portés à notre connaissance et ne saurait en aucun cas engager la responsabilité du cabinet.

IMPORTANT : le taux de déduction forfaitaire peut-être variable en fonction de l'option fiscale choisie. Votre responsable clientèle.

Immeuble en régime fiscal Droit commun

RECETTES

1	Montant brut des fermages ou des loyers encaissés	13 461
2	Dépenses par nature déductibles incombant normalement à la société immobilière et mises par convention à la charge des locataires	
3	Recettes brutes diverses. Subventions ANAH, indemnités d'assurance	
4	Recettes qu'aurait pu produire la location des propriétés, locaux (autres que d'habitation), étangs, cours d'eau dont la société se réserve la jouissance ou qu'elle met gratuitement à la disposition des associés ou des tiers	
5	TOTAL des lignes 1 à 4	13 461
	DEDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES	
6	Frais d'administration et de gestion	570
7	Autres frais de gestion : 20 € par local	40
8	Primes d'assurances	
9	Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration	116
10	Dépenses spécifiques relatives aux propriétés rurales	
13	Charges récupérables non récupérées au départ du locataire	
14	Indemnités d'éviction, frais de relogement	
15	Impositions (y compris la CRL payée au titre de l'année considérée)	
16	Provisions pour charges de copropriété payées au titre de l'année considérée	
17	Régularisation des provisions pour charges de copropriété déduites au titre de l'année antérieure	
18	TOTAL DES DEDUCTIONS, FRAIS ET CHARGES (lignes 6+7+8+9+10+13+14+15+16-17)	726
19	Déduction spécifique.	0
22	Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition, la reconstruction, l'agrandissement, la réparation, l'amélioration ou la conservation des immeubles	
23	REVENU (+) OU DEFICIT (-) par catégorie d'immeubles (ligne 5 - 18 - 19 - 22)	12 735
24	Réintégration du supplément de déduction	
25	Rémunérations et avantages en nature attribués aux associés	
26	REVENU NET (+) OU DEFICIT (-) (ligne 23+24-25)	12 735
27	Revenus ou déficits relatifs aux parts détenues dans d'autres sociétés immobilières non passibles de l'impôt sur les sociétés	
28	REVENUS (+) OU DEFICIT (-) A REPARTIR ENTRE LES ASSOCIES (lignes 26+27)	12 735

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEURS DE BIENS - Siège Social : 2 rue Gounod - 75017 PARIS - Télécopie : 01.46.22.93.90
SARL au capital de 10000 €uros - Siret B 331 409 383 00014 - Garantie SO.CA.F 2.100.000 - CARTES PROFESIONNELLES G.2798 1 T.4193

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

PAIEMENTS SUR TRAVAUX 2015

SCI THOMAS Michel
GERANT M. THOMAS Thibault
9 IMPASSE HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Paris, le 11/03/2016

Référence : 222/266

Adresse de la propriété :
11 A 15 RUE GASTON REFUFFAT
11 A 15 RUE GASTON REFUFFAT
1 A 7 RUE DE KABYLIE
75019 PARIS

Nature des travaux	Nom et adresse des entrepreneurs	Date de paiement	Mode de paiement	Montant	Montant Déductible
VIRSEDA POSE 2 DETECTEURS FUMEE BURET	VIRSEDA David ELECTRICITE GENERALE 11 RUE J. & J. COURTOIS 60820 BORAN SUR OISE	30/07/2015	LCHQ	116.60	116.60
				116.60	116.60

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEURS DE BIENS - Siège Social : 2 rue Gounod - 75017 PARIS - Télécopie : 01.46.22.93.90
SARL au capital de 10000 €uros - Siret B 331 409 383 00014 - Garantie SO.CA.F 2.100.000 - CARTES PROFESIONNELLES G.2798 1 T.4193

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

LISTE DES LOCATAIRES PRESENTS DURANT L'ANNEE 2015

Immeuble : 266/ 11 A 15 RUE GASTON REFUFFAT
11 A 15 RUE GASTON REFUFFAT
1 A 7 RUE DE KABYLIE
75019 PARIS

Propriétaire : 222/ SCI THOMAS Michel

N° Nom & Prénom du locataire	N° Désignation du lot principal	Date Entrée	Date Sortie
3 CHABREUIL Lucie	28 Parking	02/07/2015	
1 BURET David	431 Appartement	01/08/2004	